

PAR LE MAIRE PIERRE GAGNON

ALLOCUTION

SUR LE BUDGET 2025



RÉALISATIONS 2024

BUDGET ET PRIORITÉS 2025

villebonaventure.ca

Ville de
Bonaventure 

ALLOCUTION SUR LE BUDGET 2025



POUR 2025, NOUS VOUS PRÉSENTONS UN BUDGET ÉQUILIBRÉ À LA HAUTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE NOTRE VILLE.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Au terme d'une année 2024 chargée à l'égard du recrutement de personnel, nous amorçons 2025 avec une équipe complète et compétente. Le conseil municipal désire remercier l'équipe de gestion et l'ensemble des employées et employés, pour le travail accompli.

L'année 2024 a également permis l'achèvement de plusieurs projets et le budget proposé en 2025 nous permettra de répondre à d'autres priorités. Nous sommes convaincus que les réalisations de 2025 seront à la hauteur de nos aspirations et respecteront nos prévisions budgétaires.

Le conseil municipal de la Ville de Bonaventure souhaite maintenir son implication et poursuivre les élans de partenariat avec les gens du milieu afin de permettre le développement domiciliaire et la construction de logements locatifs abordables. Il a la volonté de poursuivre un développement durable et harmonieux du territoire, tout en s'assurant de la sécurité et du bien-être des citoyennes et citoyens.

Pour supporter la prise en charge de ces orientations, le conseil et l'équipe de gestion ont préparé un budget réaliste et équilibré, et ce, en tenant compte des réalisations de la dernière année. Le conseil est soucieux et conscient de l'impact que le compte de taxes municipales peut représenter pour sa population.

Ainsi, nous présentons pour 2025 un budget équilibré de 7 168 813 \$, pour une taxe foncière générale résidentielle de 0,9248 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour une résidence de valeur moyenne au rôle d'évaluation avec tous les services (valeur de 242 762 \$), cela représente une augmentation de 92,63 \$ sur le compte de taxes qui sera émis en 2025, soit une augmentation de 3,59 %.

Selon nous, le conseil municipal, cette augmentation est justifiée due à plusieurs raisons. Premièrement, le coût de la vie et les réalisations essentielles qui ont été faites par le passé ont joué un rôle, ainsi que le souhait de maintenir des services adéquats tout en gardant notre ville attractive.

CONTENU DU DOCUMENT

3

Bilan des réalisations 2024

4

Priorités d'actions pour 2025

4

Le règlement de taxation

5

Utilisation des ressources financières

5

Évolution de la dette

6

Tableau sommaire du budget

7

Revenus et charges de la Ville

8

Programme triennal d'immobilisations

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 :

16 DÉCEMBRE 2024, 19 H 30

À la salle publique de l'hôtel de ville



BILAN DES RÉALISATIONS 2024

Le conseil et l'équipe de gestion de la Ville de Bonaventure dressent un généreux tableau des réalisations faites en 2024 :

Administration et greffe

- Réalisation d'un organigramme organisationnel
- Embauche d'un directeur général
- Embauche d'une trésorière
- Embauche d'une agente de communication
- Embauche d'une 2^e réceptionniste
- Participation au Défi Pissenlits
- Activité portes ouvertes à l'hôtel de ville
- Diffusion des séances du conseil à Télévag
- Élection partielle pour trois postes au conseil municipal

Urbanisme et aménagement du territoire

- Aménagement d'un parc de quartier sur la rue de Lafayette
- Embauche d'une directrice de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Obtention de 4 Fleurons sur 5 (Les Fleurons du Québec)

Travaux publics

- Prolongement de la rue des Peter
- Rechargement de la route Mercier
- Creusage des fossés sur le chemin de Normandie
- Embauche d'un directeur des travaux publics

Service incendie/entretien bâtiments

- Remplacement de fenêtres, installation de portes et réparation de toitures sur différentes infrastructures municipales
- Ajout d'une division pour un local loué à la maison de la famille et un nouveau local de rangement pour le Club des 50 ans et plus

- Deux pompiers en formation « Pompier 1 »
- Un pompier en formation d'officier
- Trois pompiers en formation « Opérateur de pompe »
- Achat et mise en service de dix appareils respiratoires

Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire

- Embauche d'un directeur des loisirs, culture, tourisme et vie communautaire
- Inauguration des nouveaux modules de jeux au Camping
- Adoption de la politique culturelle
- Aménagement de terrains de pickleball
- Collaboration à la Fête au village
- Augmentation du nombre de visiteurs au bureau d'information touristique
- Augmentation des réservations et du nombre de visiteurs au Camping Plage Beaubassin
- Camp d'entraînement de hockey
- Accueil de la Coupe Desjardins au Centre récréatif Desjardins
- Ajout au nombre de groupes et de moniteurs au camp de jour
- Nouvelles activités à la bibliothèque, dont des ateliers d'impro pour ados
- Lancement de la ludothèque à la bibliothèque (prêt de jeux de société)
- Nouveau service d'échange de casse-têtes
- Obtention du meilleur sceau de Biblio-Qualité à la bibliothèque
- Formation de plusieurs monieur.trices et sauveteur.ses à la piscine



PRIORITÉS D'ACTION 2025

Après quelques années de réalisations de grands projets d'infrastructures (avenue de Louisbourg, rue des Aboiteaux, rue des Peter, en 3 phases, constructions du Centre récréatif Desjardins et rénovation de l'hôtel de Ville), 2025 se verra plus sobre avec des investissements principalement orientés vers la mise à niveau des infrastructures existantes. Beaucoup de travaux, dont la majorité est mineure, mais nécessaire, seront à réaliser. Ceux-ci doivent se faire dans un souci de pérennité des infrastructures et de sécurité pour nos usagers.

Sur le plan des investissements en immobilisation, la direction des travaux publics doit remplacer la rétrocaveuse, un équipement essentiel à l'accomplissement sécuritaire de leur travail.

Pour le service incendie, plusieurs équipements mineurs doivent également être acquis.

Sur le plan du développement urbain, la Ville maintient son implication dans le développement de logements locatifs. Également, la Ville garde son appui à deux projets de logements, l'un en partenariat avec Les Habitats Bonaventure, et un autre avec un promoteur privé.

Également, la réfection majeure du chemin Thivierge sera au cœur de nos réalisations pour 2025-2026, conditionnellement au financement de l'ordre de 85 % du gouvernement du Québec.



LE RÈGLEMENT DE TAXATION

L'objet du règlement de taxation est de combler les besoins pour arriver à un budget équilibré. Le montant à obtenir en impôts fonciers est de 3 802 392 \$.

Le taux de taxe foncière générale est fixé à 0,924 8 \$ par 100 \$ d'évaluation comparativement à 0,879 2 \$ en 2024. Ce taux général de taxation s'applique aux immeubles résidentiels de moins de six logements, de même qu'aux propriétés agricoles et forestières.

L'application de ce taux d'imposition génère une augmentation de la charge d'impôts fonciers de 5,2 %.

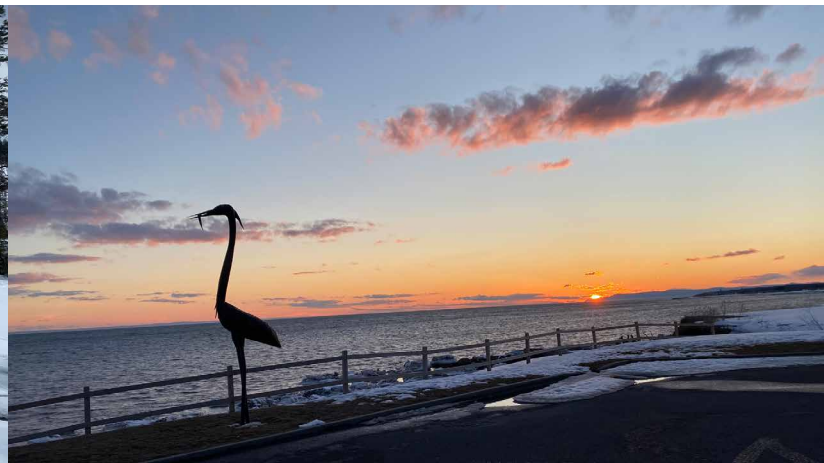
Pour les commerces et industries, le taux d'imposition est fixé à 1,9698 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Quant aux taxes de services associées à l'aqueduc, l'égout et la collecte des ordures, le conseil adopte une diminution de 6 %. Cette diminution s'explique grâce à une diminution des charges et au fait que la collecte et le transport des matières recyclables sont maintenant payés à 100 % par Éco Entreprises Québec.

Comme par les années antérieures, il sera possible de payer ses taxes en un seul versement ou en quatre versements (compte de plus de 300 \$).

Nous vous invitons à consulter vos comptes de taxes pour connaître la date de chaque échéance.

Finalement, dans un souci d'économie, notez qu'il ne sera plus possible de payer ses taxes par carte de crédit. Ce mode de paiement ne sera plus disponible à l'hôtel de ville, ni à la cantine du Centre récréatif Desjardins. Les modes de paiement pour vos taxes seront débit, chèque, argent comptant ou via votre institution financière. Pour la cantine, vous pourrez payer par débit ou argent comptant.



UTILISATION DE NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

En octobre dernier, le conseil municipal a adopté la résolution R2024-613, mettant fin définitivement au projet de construction du Centre récréatif Desjardins. Cela a permis de dégager une somme totale de 559 455 \$. De ce montant, 110 314 \$ aura été affecté au remboursement de la dette de ce règlement pour 2024 et un montant de 130 695 \$ sera affecté au remboursement de cette dette pour 2025.

Le fonds Carrières et sablières, qui s'élève à 114 295 \$, est mis à contribution pour 20 000 \$.

Quant au fonds de roulement, on y remboursera un montant de 116 947 \$, lequel montant sera également disponible pour réaliser des projets d'investissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2024, la dette à long terme de la Ville sera de l'ordre de 24 116 000 \$.

Cependant, la dette nette, celle qui est à la charge de l'administration municipale, représente :

Part municipal : 14 985 000 \$ (62,1 %)

Part gouvernementale : 9 131 000 \$ (37,9 %)

En terminant, au nom des membres du conseil municipal ainsi que moi-même, nous nous engageons à maintenir de bonnes relations avec les citoyens, le tout dans la transparence, l'écoute et le respect, nous demeurons toujours disponibles pour répondre à vos questions.

La suite du document vous présente le sommaire des prévisions budgétaires, les revenus anticipés, les charges et le programme triennal d'immobilisations 2025-2027.

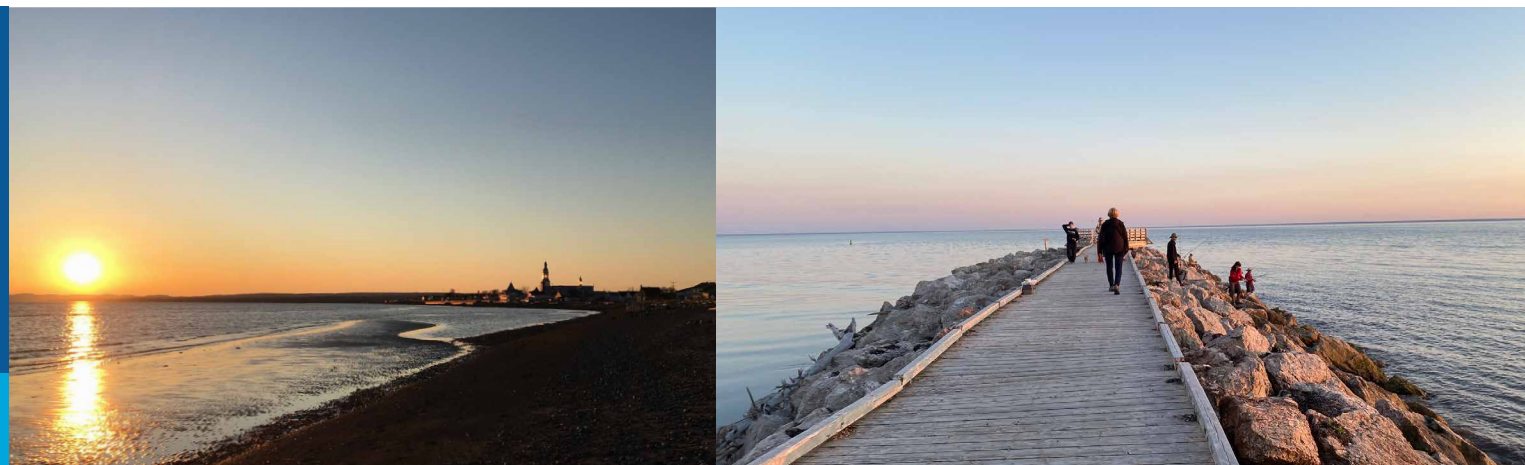


Pierre Gagnon
Maire de Bonaventure



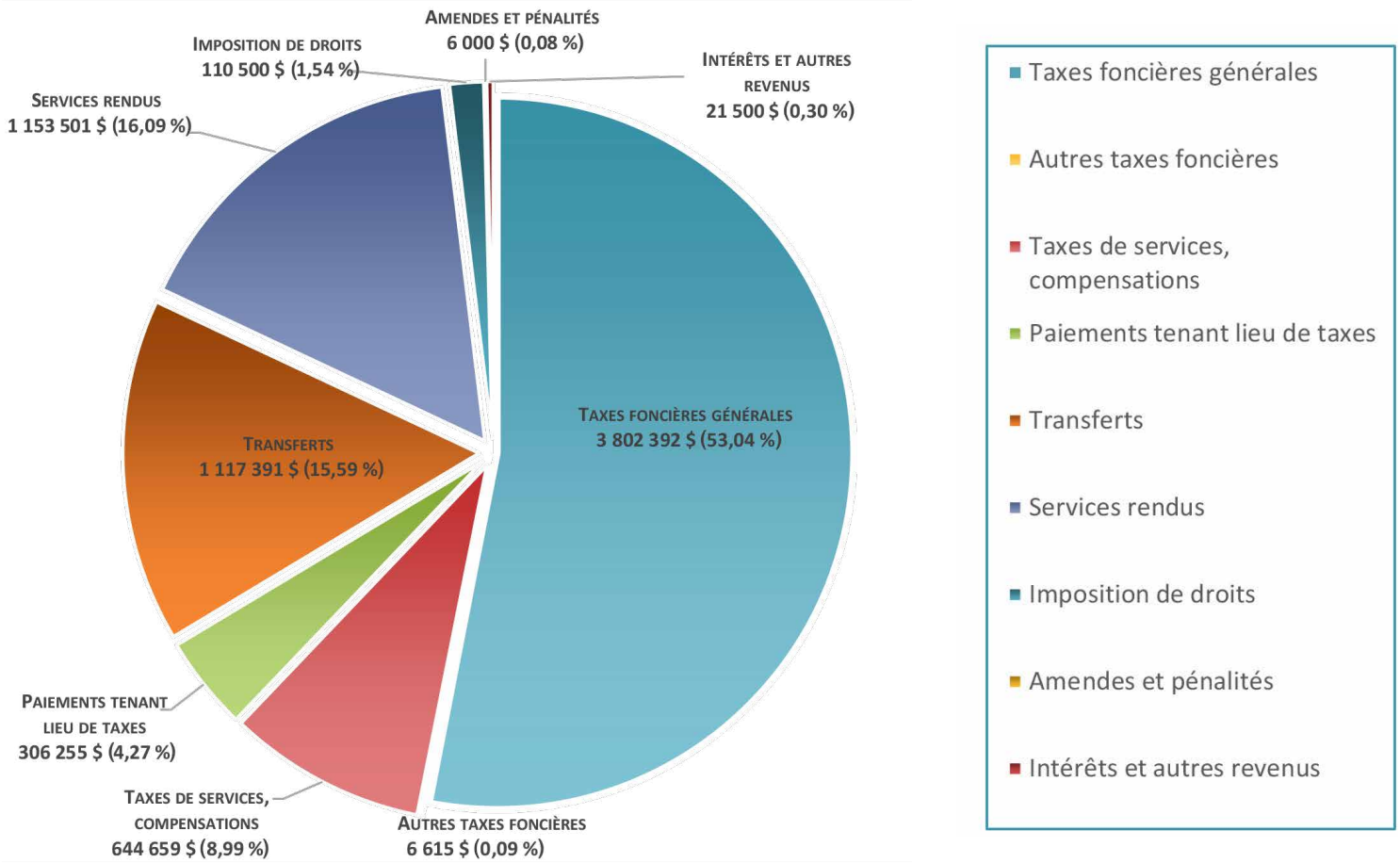
TABLEAU SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES	Budget 2024	Budget 2025	Écart (Budget/budget)	Écart (Budget/budget)
			\$	%
REVENUS				
Taxes foncières générales	3 614 351	3 802 392	188 041	5,20%
Autres taxes foncières	6 000	6 615	615	10,25%
Taxes de services, compensations	678 910	644 659	(34 251)	-5,04%
Paiements tenant lieu de taxes	365 280	306 255	(59 025)	-16,16%
Transferts	1 000 675	1 117 391	116 716	11,66%
Services rendus	1 064 702	1 153 501	88 799	8,34%
Imposition de droits	113 300	110 500	(2 800)	-2,47%
Amendes et pénalités	6 000	6 000	-	0,00%
Intérêts et autres revenus	87 000	21 500	(65 500)	-75,29%
TOTAL DES REVENUS	6 936 218	7 168 813	232 595	3,35%
CHARGES				
Administration générale	1 158 245	1 194 423	36 178	3,12%
Sécurité publique	440 109	444 904	4 795	1,09%
Transport	1 037 459	1 061 902	24 443	2,36%
Hygiène du milieu	774 622	649 435	(125 187)	-16,16%
Santé et bien-être	28 000	26 000	(2 000)	-7,14%
Aménagement, urbanisme	296 982	325 089	28 107	9,46%
Développement économique	117 422	130 600	13 178	11,22%
Loisirs et culture	1 684 027	1 815 445	131 418	7,80%
Frais de financement	631 271	844 927	213 656	33,85%
TOTAL DES CHARGES	6 168 137	6 492 725	324 588	5,26%
Conciliation à des fins fiscales				
Remboursement en capital DLT	696 100	748 486	52 386	7,53%
Affectation de l'excédent non affecté	(50 000)	-	50 000	-100,00%
Fonds réservés affectés (règl. d'emprunt)	-	(190 695)	(190 695)	
Financement - Activités d'investissement	-	1 350	1 350	
Remboursement - Fonds de roulement	121 981	116 947	(5 034)	-4,13%
Total - Conciliation à des fins fiscales	768 081	676 088	(91 993)	
TOTAL DES CHARGES ET CONC. À DES FINS FISCALES	6 936 218	7 168 813	232 595	3,35%
Excédent de fonct. de l'exercice	-	-		

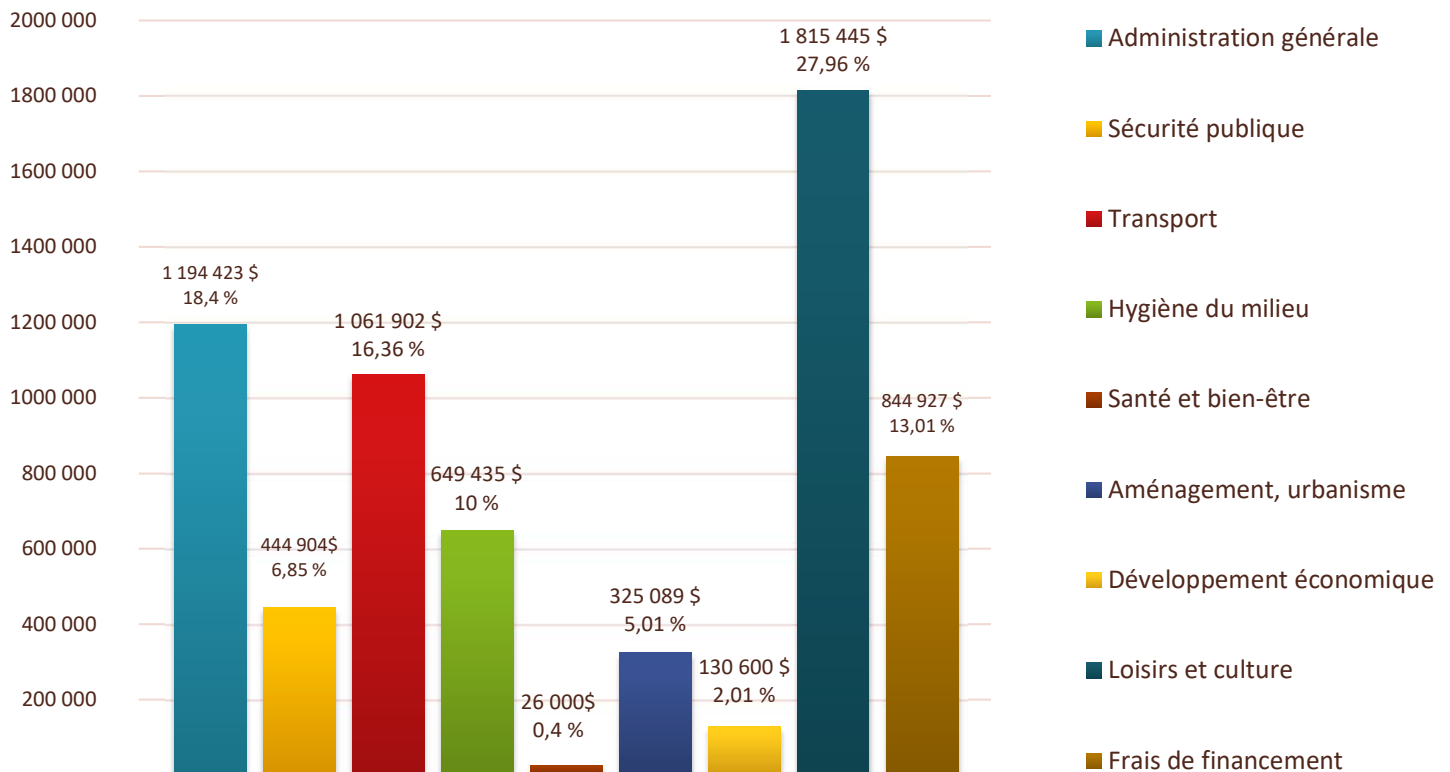




REVENUS DE LA VILLE



CHARGES DE LA VILLE (AVANT LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES)



PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2027									
	2025	2026	2027	TOTAL	AMORTISSEMENT	FONCTION	FINANCEMENT		
							Prêt	Subvention	
1	Mise à niveau du Camping Plage Beaubassin	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$	15 ans	Loisirs et culture	400 000 \$	0 \$	
2	Réfection du rang Thivierge	10 000 000 \$		10 000 000 \$	25 ans	Voirie	1 500 000 \$	8 500 000 \$	
3	Rétrocaveuse	210 000 \$		210 000 \$	10 ans	Voirie	210 000 \$	0 \$	
4	Réfection Rue Fabien Bugeauld	1 500 000 \$		1 500 000 \$	25 ans	Voirie	300 000 \$	1 200 000 \$	
5	Aménagement Rue Grand-Pré/Beauséjour		8 000 000 \$	8 000 000 \$	20 ans	Urbanisme mise en valeur en valeur territoriale	4 000 000 \$	4 000 000 \$	
6	Réfection Centre Bonne Aventure	1 500 000 \$		1 500 000 \$	20 ans	Loisirs et culture	750 000 \$	750 000 \$	
7	Chemin d'accès - 191, Port-Royal		1 950 000 \$	1 950 000 \$	20 ans	Voirie	1 950 000 \$	0 \$	
TOTAL				23 560 000 \$			9 110 000 \$	14 450 000 \$	

ALLOCATION 2025



127, avenue de Louisbourg | Bonaventure (Québec) G0C 1E0

villebonaventure.ca